

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 31 mars 2021
Convocation faite
Le 12 mars 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 23 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt-trois mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Mmes Virginie ROGISSART, Annie DUBOIS (représentant M. Richard DEBOWSKI), MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, Mme Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, Mme Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, Mme Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER (jusqu'au point n° 2021-03-043), Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, M. Jean GUION, Mme Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, Mme Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, Mme Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Richard DEBOWSKI (représenté par Mme Annie DUBOIS), Eric GUERINY, Julien VERGÉ, Mme Amélia MOUSSAOUI, M. Joël BOUCHER (à partir du point n° 2021-03-044).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-03-057 Bis : annule et remplace la délibération n° 2021-03-057 : Office de Tourisme Communautaire (OTC) : approbation des Budgets Primitifs 2021 Principal et Annexe Commercialisation

Vu la réception des délibérations relatives aux deux propositions de Budgets primitifs et Annexe Commercialisation de l'OTC pour 2021, approuvés lors du Comité de Direction de l'OTC du 18 février 2021,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité de la Commission des Finances, du 17 mars 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le Budget Primitif Principal 2021, présenté comme suit :

Voici la présentation de la **section de fonctionnement** :

Fonctionnement	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
Dépenses	473 440,00	471 169,00
Recettes	473 440,00	471 169,00
Résultat	0,00	0,00

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant les **charges de fonctionnement** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
011. Charges à caractère général	80 442,20	80 856,13
012. Charges de personnel et frais assimilés	376 088,00	364 180,00
065. Autres charges de gestion courante	3 626,00	4 750,00
042. Amortissement	13 283,80	8 755,99
001 Déficit reporté	0,00	12 626,88
Résultat	473 440,00	471 169,00

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant les **recettes de fonctionnement** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
74. Subventions	467 831,36	423 169,00
75. Autres produits de gestion courante	0,00	48 000,00
001. Excédent d'exploitation reporté	5 608,64	0,00
Résultat	473 440,00	471 169,00

La présentation est la même pour la **section Investissement** :

Investissement	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
Dépenses	38 402,92	37 944,41
Recettes	38 402,92	37 944,41
Résultat	0,00	0,00

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant les **dépenses d'investissement** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
20. Immobilisations incorporelles	26 902,12	30 000,00
21. Immobilisations corporelles	11 500,80	7 944,41
Résultat	38 402,92	37 944,41

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant les **recettes d'investissement** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 283,80	0,00
001. Excédent d'investissement	25 119,12	29 188,42
028. Amortissement des immobilisations	0,00	8 755,99
Résultat	38 402,92	37 944,41

Vous trouverez ci-dessous un tableau représentant le résultat global de ce budget principal 2021 :

Intitulés	Dépenses €	Recettes €	Résultat €
Fonctionnement	471 169,00	471 169,00	0,00
Investissement	37 944,41	37 944,41	0,00
Totaux	509 113,41	509 113,41	0,00

* **fixe** le montant prévisionnel de la subvention de fonctionnement à 443 000 € pour 2021, dont 40 000 € estimés de produit de Taxe de Séjour 2021,

* **approuve** le Budget Annexe Commercialisation comme suit :

Voici la comparaison entre le Budget Primitif Principal 2020 et le Budget Primitif Principal 2021.

Le Compte Administratif 2020 ne peut figurer, puisqu'il n'a pas encore été présenté et voté au Comité de Direction.

Fonctionnement	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
Dépenses	296 874,61	207 143,50
Recettes	296 874,61	207 143,50
Résultat	0,00	0,00

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant **les dépenses de fonctionnement** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
011. Charges à caractère général	177 613,37	93 432,05
012. Charges de personnel et frais assimilés	80 000,00	68 500,00
65. Autres charges de gestion courante	2 400,00	2 260,00
042. Opérations d'ordre de transfert	1 910,00	2 606,91
002. Résultat reporté	34 951,24	0,00
001. Déficit reporté	0,00	40 344,54
Total	296 874,61	207 143,50

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant **les recettes de fonctionnement** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
013. Atténuations de charges	13 427,55	17 792,26
70. Ventes de produits fabriqués, prestation de services	230 000,00	154 400,00
74. Subventions d'exploitation	53 447,06	34 951,24
Résultat	296 874,61	207 143,50

La présentation est la même pour **la section d'investissement** :

Investissement	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
Dépenses	75 236,78	74 248,97
Recettes	75 236,78	74 248,97
Résultat	0,00	0,00

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant **les dépenses d'investissements** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
20. Immobilisation corporelles	0,00	2 000,00
21. Immobilisations corporelles	5 236,78	2 248,97
16. Emprunts et dettes assimilés	70 000,00	40 000,00
040. Opérations d'ordres	0,00	30 000,00
Total	75 236,78	74 248,97

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant **les recettes d'investissements** :

Intitulés	Budget Primitif 2020 €	Budget Primitif 2021 €
016. Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
021. Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00
040. Opérations d'ordres entre sections	1 910,00	0,00
R001. Excédents reportés	73 326,78	71 642,06
028. Amortissement des immobilisations	0,00	2 606,91
Total	75 236,78	74 248,97

La balance générale de ce budget est la suivante pour 2021 :

Intitulés	Dépenses €	Recettes	Balance €
Fonctionnement	207 143,50	207 143,50	0,00
Investissement	74 248,97	74 248,97	0,00
Totaux	281 392,47	281 392,47	0,00

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

